

Date :
21/03/2000

Origine :
DAR

Réf. :
DAR n° 4/2000
 n /
 n /
 n /

MMES et MM les Directeurs

- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour Attribution)

MMES et MM les Directeurs

- des Centres de Traitement Informatique
(pour Attribution)

Plan de classement :

121						
-----	--	--	--	--	--	--

Titre :

Recueil d'informations issues de l'application STATFAC.

Résumé :

Exploitation des résultats de l'application STATFAC relatifs au dénombrement de la population protégée, des assurés par code régime et des bénéficiaires par nature d'exonération du ticket modérateur.

Pièces jointes : 5

Liens :

Ann.circ	DDRE	2/1999
----------	------	--------

Date d'effet : 31 décembre 1999
Dossier suivi par: Benoît ALLARD
Téléphone : 01.42.79.33.76

Date de Réponse : 15 avril 2000

Direction de l'Animation du Réseau

21/03/2000

MMES et MM les Directeurs
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour Attribution)

Origine :
DAR

MMES et MM les Directeurs

- des Centres de Traitement Informatique
(pour Attribution)

N/Réf. : *DAR 4/2000*

Objet : Recueil d'informations issues de l'application STATFAC.

Les dispositions relatives à la transmission des données issues de l'application STATFAC et précisées par la ***circulaire DDRE n°2/1999*** sont reconduites cette année.

Pour des besoins de recensement, analyse de la demande, gestion du risque, gestion administrative, le Contrôle de Gestion de la CNAMTS est amené à exploiter les résultats de l'application STATFAC relatifs au dénombrement de la population protégée par âge, sexe, code régime et motif d'exonération du ticket modérateur, au 31 décembre de chaque année.

Vous trouverez en annexe quatre tableaux issus d'un fichier Excel (transmis via la messagerie HERMES) qu'il conviendra de remplir suivant les modalités fixées dans la note méthodologique jointe:

POP_PROT :	dénombrement de la population protégée par âge et sexe,
REGIM1 :	dénombrement des assurés par code régime,
ETM :	dénombrement des personnes protégées exonérées du ticket modérateur à titre personnel,
DOUBLONS :	dénombrement des bénéficiaires multiples.

Nota : Les quatre feuilles sont regroupées dans le classeur STATFAC98.XLS. Pour faciliter la consolidation nationale, je vous prie de bien vouloir **renommer le fichier** en spécifiant le numéro de la Caisse (Ex. pour la CPAM de Bourg en Bresse, le fichier deviendrait CPAM011.xls)

Par souci de simplicité, les fichiers renseignés pourront être retournés au Contrôle de Gestion de la CNAMTS via la messagerie HERMES (adresse : controlgest.dar@cnamts.hermes1).

Je vous prie de bien vouloir retourner ce fichier mis à jour au **31 décembre 1999** (valeurs cumulées sur l'année), accompagnée de l'édition papier, pour le **15 avril 2000** au plus tard.

Ce fichier sera alimenté grâce aux éléments recueillis dans les états de l'application STATFAC transmis par les CTI aux CPAM (fichier de sauvegarde), **avant la bascule des régimes Assurance Personnelle vers les régimes de résidence**. Cette situation annuelle nous permettra ainsi d'avoir une situation de la population protégée décomposée par code régime avant la mise en place de la CMU.

Mes services (Benoît ALLARD ☎ 01.42.79.33.76, **Fax** : 01.42.79.33.78) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur délégué aux Ressources

Jean-Paul PHELIPPEAU

Pièces jointes : Note méthodologique, et tableaux.

NOTE METHODOLOGIQUE RELATIVE AU DENOMBREMENT DES ASSURES SOCIAUX

LE FICHIER STATFAC98.XLS

A) Feuille POP PROT (Annexe 1)

Ce tableau reprend l'état récapitulatif de la maquette 4 de STATFAC (**Etat cumulé** de l'ensemble des centres d'une CPAM), dénombrant la population protégée hors migrants et subsistants, par tranche d'âge et par sexe.

Afin de connaître l'ensemble de la population protégée, le recensement des migrants et des subsistants, issu des maquettes 4A à 4F est également nécessaire.

Analyse des données : Ces résultats de population protégée issus de STATFAC devront être analysés et rapprochés d'autres sources d'information (SC pour les bénéficiaires consommateurs), permettant ainsi de situer la qualité des données dans chaque organisme .

B) Feuille REGIM1 (Annexe 2)

Afin de vous faciliter la saisie des données de STATFAC, les codes régimes ont été triés par ordre croissant. Ces codes correspondent aux codes régimes de LASER, avant la bascule des régimes Assurance Personnelle vers les nouveaux codes.

Toutefois certains codes qui ont été supprimés, peuvent encore figurer dans l'application STATFAC. Il convient de corriger les effectifs correspondant au code régime de remplacement et de demander au service compétent la mise à jour des codes du fichier FAC.

C) Feuille ETM (Annexe 3)

Cette maquette dénombre les bénéficiaires par nature d'exonération du ticket modérateur, en fonction de la nature de l'exonération.

D) Feuille HOMONYMES (Annexe 4)

Ce tableau permet de recenser les bénéficiaires enregistrés plusieurs fois dans la table VNOM ainsi que les enregistrements multiples, après avoir lancé la requête « doublons » jointe en annexe.

EDITIONS

Les zones d'édition des différentes feuilles du classeur sont préparées. Il suffit de déclencher l'impression pour obtenir les sorties sur papier.

Répartition de la population protégée par âge et sexe - Exercice 1999						
CTI :						
N° CPAM :						
NOM CPAM :						
Service :						
	Nom du correspondant :					
	Téléphone :					
Période :	Année 1999					
Source : Maquette 4 de STATFAC (pour la Population protégée hors Migrants et Subsistants).						
Maquettes 4A à 4F pour les migrants et les subsistants .						
	N° CPAM d'affiliation :	ASSURES		AUTRES BENEFICIAIRES		
		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Tranche d'âge					
	de 0 à 4 ans					
	de 5 à 9 ans					
	de 10 à 19 ans					
	de 20 à 29 ans					
	de 30 à 39 ans					
	de 40 à 49 ans					
	de 50 à 59 ans					
	de 60 à 69 ans					
	de 70 à 79 ans					
	80 ans et +					
	S/total Pop. protégée (Hors Migrants et Subsistants)	0	0	0	0	
	Migrants					
	Subsistants					
	TOTAL POPULATION	0	0	0	0	

RECENSEMENT DES ASSURES PAR CODE REGIME			
	CPAM		
Nom du correspondant :			
Tél. :			
Période :		Année 1999	
REGIME	GESTION	INTITULE	DENOMBREMENT
			STATFAC (maquette 19)
1	AN -10	Salariés RG risque professionnel	
2	AN -10	Salariés RG pour incapacité permanente	
3	AN -10	Personnes condamnées trav. intérêt génér.	
4	AN -10	Elèves établissements techniques	
5	AN -10	Assurés volontaires en A.T.	
6	AN -10	Elèves enseignements secondaires	
7	AN -10	Pupilles de l'éducation surveillée	
8	AN -10	Membres bénévoles	
9	AN -10	Ayants-droit du RMI	
10	néant	Exploitants agricoles en activité (DOM)	
20	néant	exploitants agricoles en retraite (DOM)	
30	néant	exploitants agricoles invalides	
40	néant	protec.de la fam. des détenus exploit.agric.	
50	MA3-12	Rapatriés	
60	MA3-12	Rapatriés inaptes	
90	MA3-12	Assurés recherche emploi,libérés SN, ex détenus	
94		Demandeurs d'emploi / Action ANPE / Risque AT	
95	pas en VAD	aide médicale gratuite 100% Département	
96		aide médicale hospitalière Etat 100 %	
100	MA1-AN-10	Agents non titulaires de l'Etat	
101	MA1-AN-10	Salariés du Régime Général	
102	MA1-AN-10	Salariés RG sauf IJ gérée par entreprise (AF,WL)	
103	MA3-12	Droits permanents des personnes seules	
104	MA1-AN-10	Cie générale des Eaux (La Neptune)	
105	MA1-10	assuré créateur d'entreprise	
106	MA1-10	A droit d'un assuré du RG suite à décès ou divorce	
107	MA1-10	A droit d'un assuré autre reg. suite à décès, divorce	
108		Militaires d'active	
109		Militaires en maintien de droits	
110	MA2-AN-11	Bénéficiaires pension vieillesse	
111		Militaires retraite	
120	MA3-12	Bénéficiaires pension invalide de -55 ans	
121		Militaires invalides	
122		Militaires en statut particulier	
130	MD-13	Grands invalides de guerre	

140	MA3-12	Bénéficiaires rente survivants	
150	MA3-AN-12	Bénéficiaires rente AT à 66,66 %	
160	MG-34	Artistes auteurs PN-PE	
170	MG-34	Artistes auteurs PN-PE carence 14 jours	
180	MH-18	Adultes handicapés	
181	MH-AN-18	Adultes handicapés + AT	
189	MH-18	Adultes handicapés Maintien de droit	
191	MA3-AN-12	Mineurs reconvertis	
200	MA1-10	Salariés (soins uniquement)	
201	MA1-AN-11	Salariés (mineurs, théâtres nationaux)	
205	MA1-AN-11	Exploitants agricoles pour activité salariée	
210	MA1-10	Salariés (soins-pensions)	
211	MA1-AN-10	Salariés (militaires non activité, OCDE)	
220	MA1-10	Salariés (agent SNCF à l'essai)	
224	MA1-10	Invalides Compagnie Générale des Eaux	
230	MB1-23	Fonctionnaires et ouvriers d'Etat	
231		Fonctionnaires CNMSS	
243	MB2-AN-24	Agents d'E.D.F.- G.D.F.	
250	MC-25	Etudiants cotisants (art. L253)	
260	MB1-23	Fonctionnaires en retraite	
270	MB2-24	Agents d'E.D.F.- G.D.F. en retraite	
280	MA2-11	retraités d'autres régimes spéciaux	
290	MB3-29	Agents des collect. locales Maladie/Maternité	
291	MB3-AN-29	Agents des collect. locales A.T. du RG	
300	MB3-29	Agents des collect. locales en retraite	
310	MB1-23	Fonctionnaires invalides	
312	MB1-23	Fonctionnaires stagiaires invalides -60 ans	
320	MB3-29	Agents des collect. locales invalides	
330	MA3-12	Pensionnés invalides régimes spéciaux	
340	MA1-10	ex-pensionnés inval. opp. pension vieillesse	
350	MC-25	Etudiants exonérés cotisat. (art L.253)	
360		Fonctionnaires retraites ex invalides	
370		Agents EDF - GDF pensionnés d'Invalidité	
390	MA3-12	Régime minier (subsistants)	
400	MF1-40	Assurés volontaires tous risques sauf A.T.	

405	MF1-AN-40	Assurés volontaires tous risques	
410	MF1-40	Assurés volontaires vieillesse	
415	MF1-AN-40	Assurés volontaires vieillesse + A.T.	
420	MF1-40	Assurés volontaires vieillesse + invalidité	
425	MF1-AN-40	Assurés volontaires vieillesse + invalidité +A.T.	
430	MF1-40	Assurés volontaires invalidité	
435	MF1-AN-40	Assurés volontaires invalidité + A.T.	
440	MF1-40	Assurés volontaires Maladie/Mater./Décès	
445	MF1-AN-40	Assurés volontaires Maladie/Mater./Décès/A.T.	
480	MF1-40	Assurés volontaires Maladie/Mater./Décès/Inval.	
485	MF1-AN-40	Assurés volontaires tous risques	
490	MF1-40	Assurés volontaires Maladie/Mater./Décès/Vieil.	
495	MF1-AN-40	Assurés volontaires Mal./Mat./Décès/Vieil./A.T.	
530	MA2-11	Bénéficiaires vieillesse ex-invalidité	
540	MD-13	Ayants-droit invalides de guerre	
550	MA2-11	Bénéficiaires pension reversion	
560	MA2-11	Bénéficiaires pension vieillesse inapt	
600	MG-34	Auteurs pension d'invalidité	
610	MG-34	Auteurs pension vieillesse	
620	MG-34	Artistes Auteurs pension d'invalidité	
630	MG-34	Artistes Auteurs pension	
640	pas VAD	représent. ass. des commun europe (vieillesse)	
650	MA3-12	Protection sociale des ayants-droit de détenus	
652		Détenus étrangers en situation irrégulière	
656	MA3-AN-12	Protect.soc. ayants-droit détenus + A.T. assuré	
657		Détenus invalides	
658		Détenus rentiers AT	
660	MA1-10	Titulaire allocation de parent isolé	
669	MA3-12	Ex titulaire de l'allocation de parent isolé	
670	MA1-10	Elus locaux	
701	MI1-AI1-70	Salariés C.E.E.	
710	MI1-70	Pensionnés C.E.E.	
720	MI2-70	Salariés de conventions bilatérales sf AT	
721	MI2-AI2-70	Salariés de conventions bilatérales et AT	
730	MI2-70	Pensionnés convention bilatérale	
740	MI1-70	Titulaires pension invalidité C.E.E.	
741	MI1-AI1-70	salariés CEE exo pension invalidité	
742	MI1-AI1-70	pensionnés CEE exo rente AT	
750	MI2 -70	Titulaires pension invalidité convent. bilatérales	
800	MF2-85	Assurés personnels	
805		Assurés personnels à titre provisoire	
810	MF2-85	Assurés personnels + obligatoires	
811	pas en VAD	Assurés volontaires invalidité parentale vieillesse	

[illegible]

DENOMBREMENT DES BENEFICIAIRES PAR NATURE ETM (Exonération du ticket modérateur) - EXERCICE 1999

CTI :	
N° de CPAM :	
CPAM :	
Service :	

Nom du correspondant :	
Tél :	

Source : maquette 7 de
STATFAC

[illegible]

DENOMBREMENT DES BENEFICIAIRES MULTIPLES - EXERCICE 1999		
CTI :		
N° CPAM :		
NOM CPAM :		
Service :		
Nom du correspondant :		
Date d'exploitation de la requête :		
Source : SIAM		
Nombre de bénéficiaires de la table NOM	Nombre de bénéficiaires enregistrés plusieurs fois dans la table VNOM	Nombre d'enregistrements multiples au FAC
(1)	(2)	(3)
<u>N.B.</u> : Se référer à la requête jointe en annexe (fichier doublons.doc) développée par la CPAM de Toulouse		

Requêtes SIAM : nombre de doublons

➤ Nombre de bénéficiaires enregistrés plusieurs fois dans la table VNOM

Clé = Nom marital – Nom patronymique – Prénom – Identifiant bénéficiaire

```
create table dbl1 as
select nomstd_nom, nompat_nom, nomprm_nom, nomidf_nom, count(**) nbr
from vnom
group by nomstd_nom, nompat_nom, nomprm_nom, nomidf_nom
having count(**)>1;
select count(**) from dbl1
```

➤ Nombre d'enregistrement multiples au FAC

Clé = Nom marital – Nom patronymique – Prénom – Identifiant bénéficiaire

```
create table dbl2 as
select nomstd_nom, nompat_nom, nomprm_nom, nomidf_nom, count(**) as nombre
from vnom
group by nomstd_nom, nompat_nom, nomprm_nom, nomidf_nom
having count(**)>1;
select sum(nombre) from dbl2
```

/